

LE CARNET D'ANNONCES D'ACHATS ET DE VENTES D'ACTIONS CELL CONSTRAINT & CANCER SA

Fonctionnement du Carnet d'actions

- Le Carnet d'annonces est consultable de la même manière pour tout le monde, directement à partir du site internet de CELL CONSTRAINT & CANCER SA, à la page www.cellconstraintcancer.com/pour-devenir-actionnaire
- Ainsi, les actionnaires de AIR QUALITE - ARC EN CIEL SA peuvent librement passer des annonces.
- De nouvelles personnes désireuses d'acheter des actions CELL CONSTRAINT & CANCER SA peuvent également passer des annonces après avoir adhéré à l'association Love Money pour les PME.
- Le Carnet d'annonces fonctionne sans règle de cotation strictement établie. Le prix est établi directement par la confrontation de l'offre et la demande.

Informations archivées et actualisées, nécessaires à apprécier la valeur de AIR QUALITE (et donc le prix d'une action) afin de **passer une annonce de manière avisée** :

- communiqués trimestriels et lettres aux actionnaires
- documents d'information réalisés lors des augmentations de capital
- bilans et comptes de résultat, rapports de gestion, rapports du commissaire aux comptes

Annnonces d'achats et ventes d'actions

Retour aux sociétés | Annonces de gré à gré | Banque d'informations | Profil actionnaire | Déconnexion actionnaire | Aide ?

Annonces de gré à gré en cours (affichage)

Nouvelle technologie dans le domaine de la biomécanique cellulaire et tissulaire afin de rendre normales des cellules cancéreuses. Les actions Cell Constraint & Cancer SA, (achetées de gré à gré ou souscrites à l'occasion d'une augmentation de capital) sont éligibles au PEA-PME

Acheteurs (demande)			Vendeurs (offre)		
Quantité	Prix €	Date limite	Quantité	Prix €	Date limite
15	25.00	31 octobre 2014	150	105.00	31 décembre 2014
			100	110.00	30 septembre 2014
			15	120.00	30 novembre 2014

Dernier échange réalisé : 30 Actions au prix unitaire de 20.00 €.

- Historique des échanges
- Accès à la banque d'informations

Le CIIB rappelle que l'investissement en actions de PME (cotées ou non) n'est pas sans risque.

Historique des échanges réalisés

Formulaire de passage d'annonces

Je veux acheter
 Je veux vendre

Quantité:

Au prix unitaire: €

Annonce valable jusqu'au:

Je suis déjà actionnaire de la société
 Je ne suis pas encore actionnaire de la société
 le CIIB

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Téléphone:

Adresse e-mail:

Je suis adhérent à l'association Love Money

- les achats sont classés du prix le plus élevé au moins élevé
- les ventes sont classées du prix le moins élevé au plus élevé

PASSER UNE ANNONCE :

- Saisissez votre annonce ("j'achète" ou "je vends", fixez la quantité, le prix unitaire, la date de validité)

REPRENDRE A UNE ANNONCE :

- Si une annonce vous intéresse, vous devez en passer une en sens inverse en guise de réponse. Vous pouvez répondre pour une quantité inférieure ou supérieure.

CONTROLE

Le CIIB vérifie, sur le registre des actionnaires, que les vendeurs détiennent bien les titres qu'ils mettent en vente, et s'assure que les acheteurs sont réels.

L'adhésion à l'association Love Money permet :

- d'acheter ou vendre des actions AIR QUALITE et souscrire aux augmentations de capital
- de bénéficier de l'assistance de l'association de protection des épargnants individuels

Cessions de gré à gré

Lorsqu'une offre coïncide avec une demande, le CIIB adresse automatiquement :

- au vendeur**, un Ordre De Mouvement (ODM) indiquant le nom du nouveau propriétaire des actions cédées, à retourner signé au CIIB.
- à l'acheteur**, une demande d'établir un chèque du montant de la cession, directement au nom du vendeur, à adresser au CIIB. Après enregistrement de l'ODM sur le registre de mouvements de titres, le CIIB remettra le chèque au vendeur.

- Le transfert de propriété est réalisé après enregistrement de l'ODM et encaissement du chèque par le vendeur.
- Le CIIB s'assure ainsi de la bonne fin des règlements livraisons des actions cédées de gré à gré entre particuliers.
- **Ces opérations sont sans frais pour les actionnaires** ; Ceux-ci étant à la charge de la société, inclus dans le forfait annuel d'accompagnement en application du contrat conclu avec le CIIB.

Consultation de votre compte-titres nominatif

Une fois connecté(e) **Connexion actionnaire**, apparaît l'onglet **Profil actionnaire** vous permettant de consulter :

- votre nombre de titres inscrits sur le registre des actionnaires
 - votre historique : souscriptions, achats et ventes, opérations sur titres, ...
 - Certaines informations économiques et financières sont réservées aux actionnaires
- vous pouvez annuler vos annonces en cours.

Informations sur la mise à disposition de vos actions

- Vos actions sont en "*nominatif pur*", conservées sans frais sur le registre des actionnaires de CELL CONSTRAINT & CANCER SA.
- Le CIIB SA (10, rue de Montyon 75009 Paris - Tél. 01 42 46 11 73, site www.ciib.fr) est mandaté par CELL CONSTRAINT & CANCER SA pour assurer la gestion de son registre des actionnaires. Le CIIB SA est expert en introduction en bourse, agréé *Listing Sponsor* par Nyse-Euronext ; Il dispose de l'expérience et des logiciels spécifiques (www.ciib.fr/documents/CIIB-Marche-Actions-gre_a_gre.pdf) lui permettant de gérer le back-office-titres nominatifs depuis un Carnet d'annonces jusqu'aux sociétés cotées en bourse sur le Marché Libre.
- Vos actions restent à votre disposition à tout moment (aucun frais de droit de garde pour le nominatif pur).
- Vous pouvez faire virer vos actions sur votre compte bancaire (mise en "*nominatif administré*"). Il suffit de le demander, c'est sans frais, mais prévoir des droits de garde par votre établissement teneur de compte.
- Dans l'attente d'une cotation au Marché Libre, des transactions peuvent librement s'effectuer de gré à gré, directement entre acheteur et vendeur de "*nominatif pur*" à "*nominatif pur*", grâce au Carnet d'annonces.

Fiscalité des actions CELL CONSTRAINT & CANCER

- les particuliers bénéficiant d'avantages fiscaux (ISF ou IR) lors de la souscription à une augmentation de capital de CELL CONSTRAINT & CANCER SA sont tenus de conserver ces actions 5 ans ; Rien ne leur interdit cependant de les vendre avant à condition de rembourser l'avantage fiscal.
- Les actions achetées entre actionnaires ne bénéficient pas d'avantage fiscal.
- Les actions achetées, ou souscrites sans avantage fiscal, qui sont inscrites dans un PEA (ou dans un [PEA-PME](#)) bénéficient d'exonération d'impôt sur les plus-values de cession pendant la période de conservation de 5 ans.

Inscrire les actions CELL CONSTRAINT & CANCER dans un PEA

- **Les actions achetées** de gré à gré peuvent figurer dans un PEA **ou dans un PEA-PME**.
- Passez normalement votre annonce d'achat à partir du "**Formulaire de passage d'annonces**" (www.cellconstraintcancer.com/pour-devenir-actionnaire) et informez-en la banque gestionnaire de votre PEA.
 - Le règlement d'un achat d'actions s'effectue par virement, depuis le PEA de l'acheteur, directement sur le compte du vendeur.
- **Les actions souscrites** par exercice de bons peuvent figurer dans un PEA **ou dans un PEA-PME**.
- Remplissez normalement le "**Bulletin de souscription par exercice de bons**" (à la dernière page du présent Document d'appel à souscriptions) et informez-en la banque gestionnaire de votre PEA.
 - Le règlement d'une souscription s'effectue par virement, depuis le PEA du souscripteur, directement sur le compte bancaire de CELL CONSTRAINT & CANCER SA.
- **Le PEA-PME permet de bénéficier d'exonération d'impôt sur les plus-values de cession** mais pas de réduction ISF ou IR.
- L'achat et la vente d'actions de sociétés utilisant un Carnet d'annonces y est totalement libre, en nombre illimité d'opérations **exonérées d'impôt sur les plus-values de cession**.
 - Aucune durée minimum de détention n'est requise pour l'achat d'actions à partir d'un PEA ou d'un PEA-PME, mais le montant des cessions doit y rester pendant la période de conservation de 5 ans.

LE CARNET D'ANNONCES D'ACHATS ET DE VENTES DE BONS CELL CONSTRAINT & CANCER SA

Fonctionnement des Carnets de bons

- Le Carnet d'annonces de bons fonctionne comme le Carnet d'annonces d'actions à partir de la page www.cellconstraintcancer.com/pour-devenir-actionnaire
- Il existe deux Carnets d'annonces de bons CELL CONSTRAINT & CANCER SA :

➤ Carnet de Bons A

Parité : l'exercice d'un bon A permet d'obtenir **une action nouvelle + un bon B attaché**

Prix de souscription d'une action nouvelle à l'aide d'un bon A : **100 €**

Durée de vie du bon A : jusqu'au **31 décembre 2014**

➤ Carnet de Bons B

Parité : l'exercice d'un bon B permet d'obtenir **une action nouvelle**

Prix de souscription d'une action nouvelle à l'aide d'un bon B : **€**

Durée de vie du bon B : jusqu'au **31 décembre 2015**

- Il sera intéressant de surveiller l'apparition d'annonces sur les Carnets de bons CELL CONSTRAINT & CANCER SA, et d'intervenir à la vente ou à l'achat en fonction des réussites ou des échecs des activités de recherche et développement de la société.
- La valeur de la société, donc celle de l'action et celle du bon B, évoluera en fonction de la publication de l'article sur la preuve de concept et du déroulement de la démonstration de la Preuve d'Efficacité.
- L'établissement de justes prix de l'action et du bon B dépendra de la [politique d'animation des Carnets](#) et de la [politique de communication financière](#). Il sera nécessaire de rappeler l'existence des Carnets d'annonces avec chaque information communiquée aux actionnaires et en direction de nouveaux actionnaires potentiels.

Annonces d'achats et de vente de Bons de Souscription d'Actions CELL CONSTRAINT & CANCER

Retour aux sociétés | Annonces de gré à gré | Banque d'informations | Connexion actionnaire | Aide

Annonces de gré à gré en cours (affichage) | **Formulaire de passage d'annonces**

Amélioration de la qualité de l'air (désinfection des conduits aérauliques).
Les actions Air
souscrites à l'o
PEA-PME

• Caractéristiques du bon qui vous intéresse

Bons A CELL CONSTRAINT & CANCER SA

- Parité : l'exercice d'un bon A permet d'obtenir une action nouvelle + un bon B
- Prix de souscription à l'aide d'un bon A : 100 €
- Durée de vie du bon A : jusqu'au 31 décembre 2014

Actions | Bons A | **Bons B** | Mode d'emploi

Acheteurs (demande)			Vendeurs (offre)		
Quantité	Prix €	Date limite	Quantité	Prix	Date limite
500	0.26	30 septem			

• Sélectionnez le carnet de bons qui vous intéresse

Je veux acheter
Je veux vendre

Précisez la catégorie de bons que vous voulez acheter ou vendre

Titre: Actions
Quantité: Actions, Bons A, Bons B
Au prix unitaire: Prix unitaire €
Annonce valable jusqu'au: 30-11-2014

Je suis déjà actionnaire d'une société suivie par le CIIB
Je ne suis pas encore actionnaire d'une société suivie par le CIIB

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____

Informations sur la mise à disposition de vos bons

- Vos bons sont conservés, sans frais, sur les registres des détenteurs de bons, tenus par le CIIB.
- Comme pour les actions, les bons sont au nominatif pur et restent à l'entière disposition de leurs détenteurs.
- Des transactions de bons peuvent librement s'effectuer de gré à gré, directement entre acheteurs et vendeurs, grâce aux deux Carnets d'annonces de bons CELL CONSTRAINT & CANCER.

Fiscalité des bons CELL CONSTRAINT & CANCER

- Les bons ne bénéficient ni d'exonération d'impôt sur les plus-values de cession ni de réduction ISF ou IR
- Seuls les bons attachés aux actions achetées de gré à gré, ou les bons attachés aux actions souscrites, peuvent figurer dans un PEA ou dans un PEA-PME.